



Assemblée générale

Distr. générale
12 mai 2016
Français
Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 73 a) de l'ordre du jour

Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par les organismes des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale : renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies

Lettre datée du 6 mai 2016, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 60/124, dans laquelle l'Assemblée générale a décidé de créer le Groupe consultatif pour le Fonds central pour les interventions d'urgence et l'a chargé de me conseiller sur l'utilisation et l'impact du Fonds.

En application des dispositions du paragraphe 21 de ladite résolution, je vous transmets ci-joint la note issue de la première réunion tenue par le Groupe consultatif pour l'année 2016 les 21 et 22 mars à New York (voir annexe).

À titre exceptionnel, le Groupe consultatif a avancé la date de sa première réunion afin de préparer le Sommet mondial sur l'action humanitaire compte tenu du rapport du Secrétaire général intitulé « Une seule humanité, des responsabilités partagées », qui comprend le Programme d'action pour l'humanité, ainsi que l'examen des questions concernant le Fonds qui aura lieu au mois de mai, lors de la table ronde de haut niveau consacrée au thème « Investir dans l'humanité ».

Comme indiqué dans la note, le Groupe consultatif a entendu un exposé sur le fonctionnement du Fonds et la façon dont celui-ci a été géré entre sa réunion d'octobre 2015 et la mi-mars 2016. Il a été informé que le Fonds prévoyait qu'il lui manquerait 50 millions de dollars des États-Unis à la fin de 2016 pour atteindre son objectif annuel, qui est de lever 450 millions de dollars. Le Coordonnateur des secours d'urgence a souligné que le Fonds continuait d'être très sollicité du fait de l'ampleur des besoins d'aide humanitaire. Le Groupe a réaffirmé que le Fonds devait disposer d'un financement suffisant car il jouait un rôle déterminant dans les interventions menées partout dans le monde en temps opportun et de façon prévisible pour sauver des vies. À cet égard, il était essentiel de tout faire pour



permettre au Fonds d'atteindre son objectif de financement annuel en 2016, y compris trouver de nouveaux donateurs.

Le Groupe consultatif a accueilli avec satisfaction et approuvé l'idée de porter l'objectif de financement du Fonds à 1 milliard de dollars d'ici à 2018 et s'est joint au vaste consensus qui se dessine en faveur d'un Fonds de plus grande envergure qui, tout en conservant sa réactivité, son champ d'application et son objectif premier – sauver des vies humaines – gagnerait en capacité d'action et en efficacité. Il a souligné qu'il importait d'atteindre ce nouvel objectif, notamment en s'employant d'urgence à diversifier la base des donateurs de manière à trouver des contributions qui viendraient compléter celles des principaux bailleurs.

Le Groupe consultatif a demandé à tous les États Membres, en particulier aux principaux soutiens du Fonds et aux responsables de l'Organisation des Nations Unies, d'ouvrir la voie. Il a encouragé le Coordonnateur des secours d'urgence à continuer de diriger et d'orienter, avec l'appui du secrétariat du Fonds, les activités de persuasion et de mobilisation sur lesquelles l'avenir du Fonds repose.

Le Groupe consultatif a été informé de l'évolution des questions de gouvernance. Il a notamment reçu l'analyse de fin d'année des informations figurant dans les rapports des coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire sur l'utilisation et l'impact des fonds alloués en 2014, la version définitive des consignes concernant la politique de communication en cas d'utilisation frauduleuse des ressources du Fonds et les conclusions des études indépendantes menées au sujet de l'utilité du Fonds au regard des crises qui frappent la République arabe syrienne et le Soudan du Sud et de la situation d'urgence humanitaire en Iraq.

(Signé) **BAN** Ki-moon

Annexe

Note sur la réunion du Groupe consultatif pour le Fonds central pour les interventions d'urgence tenue les 21 et 22 mars 2016

Compte rendu de la réunion

1. Le Groupe consultatif pour le Fonds central pour les interventions d'urgence a été créé par l'Assemblée générale dans sa résolution 60/124 et chargé de conseiller le Secrétaire général, par l'intermédiaire du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, au sujet de l'utilisation et de l'impact du Fonds. La première réunion du Groupe pour l'année 2016 s'est tenue à New York les 21 et 22 mars sous la présidence de Manuel Bessler (Suisse).
2. À titre exceptionnel, le Groupe consultatif a avancé la date de sa première réunion afin de préparer le Sommet mondial sur l'action humanitaire compte tenu du rapport du Secrétaire général intitulé « Une seule humanité, des responsabilités partagées », qui comprend le Programme d'action pour l'humanité, ainsi que l'examen des questions concernant le Fonds qui aura lieu au mois de mai, lors de la table ronde de haut niveau consacrée au thème « Investir dans l'humanité ».
3. Lors d'un entretien avec le Groupe consultatif, le Secrétaire général a souligné le rôle crucial que le Fonds jouait dans l'action humanitaire menée par l'Organisation des Nations Unies. Dans son rapport, il a demandé aux membres du Groupe de participer, en apportant conseils et appui, à l'effort collectif visant à porter l'objectif de financement du Fonds à 1 milliard de dollars d'ici à 2018.
4. Le Coordonnateur des secours d'urgence a informé le Groupe consultatif du fonctionnement du Fonds et de la façon dont celui-ci avait été géré entre la réunion tenue par le Groupe en octobre 2015 et la mi-mars 2016. Un débat a ensuite eu lieu sur l'avenir du Fonds eu égard à la recommandation du Secrétaire général tendant à porter l'objectif de financement du Fonds à 1 milliard de dollars. Le Groupe s'est ensuite penché sur les activités du Fonds en matière de mobilisation des ressources, de persuasion et de communication pour 2016.
5. En outre, le Groupe consultatif a reçu et examiné des informations actualisées concernant les principales questions de gouvernance du Fonds, notamment l'analyse de fin d'année des informations figurant dans les rapports des coordonnateurs résidents et coordonnateurs de l'action humanitaire sur l'utilisation et l'impact des fonds alloués en 2014, la mise en œuvre de la politique de communication du Fonds en cas d'utilisation frauduleuse de ses ressources, les conclusions des études indépendantes menées au sujet de l'utilité du Fonds dans les crises qui frappent la République arabe syrienne et le Soudan du Sud et la situation d'urgence humanitaire en Iraq, et les directives de suivi destinées au personnel de terrain traitant avec le Fonds.
6. Le Groupe s'est entretenu avec des représentants des organismes bénéficiaires et du Comité permanent interorganisations. Au cours de ces échanges, il a surtout évoqué l'avenir du Fonds et la diligence avec laquelle les organismes bénéficiaires reversent les subventions à leurs partenaires d'exécution.
7. Comme suite à ces discussions, le Groupe consultatif a formulé les observations et recommandations suivantes.

Observations, conclusions and recommendations

8. Le Groupe consultatif a accueilli avec satisfaction l'exposé du Coordonnateur des secours d'urgence sur l'utilisation et la gestion du Fonds entre octobre 2015 et la mi-mars 2016. Celui-ci a notamment fait le point des opérations de financement effectuées en 2015 et 2016 et présenté un aperçu des activités humanitaires appuyées par le Fonds au cours de cette période. Il a souligné que le Fonds continuait d'être très sollicité du fait de l'ampleur des besoins d'aide humanitaire et qu'il prévoyait qu'il lui manquerait 50 millions de dollars à la fin de 2016 pour atteindre son objectif annuel de financement de 450 millions de dollars.

9. Le Coordonnateur des secours d'urgence a également évoqué les situations dans lesquelles l'intervention du Fonds a été déterminante. Ainsi, le Fonds a été en première ligne dans les interventions humanitaires faisant suite au phénomène climatique El Niño dans 15 pays; il a appuyé les opérations d'aide d'urgence menées dans le bassin du lac Tchad en conséquence des violences liées aux agissements de Boko Haram; il est intervenu à l'appui d'opérations d'urgence méconnues et recevant un financement très insuffisant dans neuf pays (Burundi, Éthiopie, Kenya, Libye, Mali, Ouganda, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie et Soudan).

10. Le Groupe a réaffirmé que le Fonds jouait un rôle essentiel en permettant de conduire rapidement, dans le monde entier, des interventions humanitaires efficaces qui permettaient de sauver des vies. Ces dix dernières années, le Fonds a affiché de très bons résultats en termes de rapidité d'intervention et capacité d'action, et il a réussi à sauver de nombreuses vies dans le monde entier.

11. Le Groupe consultatif a accueilli avec satisfaction et approuvé la demande du Secrétaire général de porter l'objectif de financement du Fonds à 1 milliard de dollars d'ici à 2018 et s'est joint au vaste consensus qui se dessine en faveur d'un Fonds de plus grande envergure qui, tout en gardant sa réactivité, son champ d'application et son objectif premier – sauver des vies humaines – gagnerait en capacité d'action et en efficacité.

12. Les parties prenantes aux activités du Fonds présentes à la réunion ont été encouragées à intensifier leurs activités de persuasion et d'appui politique en faveur du Fonds revalorisé dans le cadre des préparatifs du Sommet mondial sur l'action humanitaire et à veiller à ce que la revalorisation du Fonds soit dûment prise en compte dans les principaux processus en cours. Il s'agirait de faire participer le Fonds à l'échange « donnant-donnant » proposé par le Groupe de haut niveau sur le financement de l'action humanitaire, qui relève du Secrétaire général, et aux principaux engagements pris à la table ronde de haut niveau du Sommet mondial sur l'action humanitaire consacrée au thème « Investir dans l'humanité ». Le Groupe consultatif a souligné qu'il importait d'atteindre le nouvel objectif de financement, notamment en diversifiant d'urgence la base des donateurs de manière à compléter les contributions des plus importants d'entre eux.

13. Le Groupe consultatif a demandé à tous les États Membres, en particulier aux principaux soutiens du Fonds et aux responsables de l'Organisation des Nations Unies, d'ouvrir la voie. Il a encouragé le Coordonnateur des secours d'urgence à continuer de diriger et d'orienter, avec l'appui du secrétariat du Fonds, les activités de persuasion et de mobilisation sur lesquels l'avenir du Fonds repose. S'appuyant sur les bons résultats enregistrés par le Fonds ces dix dernières années, le Groupe a

également souligné qu'il fallait présenter des arguments solides, en se fondant sur les données factuelles et les résultats, pour attirer de nouveaux donateurs et accroître la contribution des donateurs actuels.

14. Après avoir reçu les informations actualisées sur les activités du Fonds en matière de mobilisation des ressources, de persuasion et de communication pour 2016, les membres du Groupe consultatif ont réaffirmé que le Fonds devait disposer de ressources suffisantes car il jouait un rôle déterminant dans les interventions menées partout dans le monde pour sauver des vies et ce, en temps opportun et de façon prévisible. À cet égard, il était essentiel de tout faire pour permettre au Fonds d'atteindre son objectif de financement annuel en 2016, y compris en trouvant de nouveaux donateurs. Le Groupe a également salué les efforts déployés récemment par le Fonds pour étudier des possibilités de financement novatrices et encouragé le secrétariat du Fonds à poursuivre les activités en cours et à le tenir informé. Il est aussi convenu que les solutions de financement novatrices du Fonds pourraient éventuellement être généralisées à l'ensemble des organismes humanitaires.

15. Le Groupe consultatif s'est félicité des progrès importants réalisés en ce qui concerne les activités de persuasion et de sensibilisation du Fonds fondées sur les faits, notant qu'il fallait intensifier les efforts visant à accroître la notoriété du Fonds et démontrer son utilité et ses avantages comparatifs par divers moyens de communication. Les membres du Groupe ont également déclaré qu'ils avaient un rôle à jouer dans la promotion du Fonds, notamment pour faire en sorte qu'il atteigne son objectif annuel, en recherchant activement de nouveaux donateurs aux niveaux national et régional et en faisant appel à leurs réseaux de pairs, et prié le secrétariat du Fonds de leur communiquer un plan clair et des documents d'information et de communication immédiatement disponibles pour appuyer leurs efforts en ce sens.

16. En réponse à la mise à jour faite sur les principales questions de gouvernance, le Groupe consultatif a remercié le secrétariat du Fonds pour l'analyse des données sur les résultats issues des rapports des coordonnateurs résidents et coordonnateurs des opérations humanitaires sur l'utilisation et l'impact des fonds alloués en 2014. Il a recommandé que les informations se rapportant aux bénéficiaires d'aides financées par le Fonds, aux partenariats fondés sur l'octroi de subventions et à l'utilité du Fonds soient présentées d'une manière plus cohérente et plus facilement compréhensible par tous, ce qui permettrait de mieux replacer dans leur contexte et de mieux comprendre les activités entreprises par le Fonds.

17. Les membres du Groupe consultatif ont également examiné le rôle que joue le Fonds dans les situations d'urgence prolongées à grande échelle, y compris celles qui sont financées au titre du guichet financement insuffisant, se sont félicités de la souplesse de la réponse apportée par le Fonds et ont noté qu'il importait que le Fonds maintienne son objectif premier de sauver des vies également dans ces situations.

18. Les membres du Groupe consultatif ont aussi souligné que la rapidité du versement des subventions et la place donnée aux partenariats étaient essentiels pour l'efficacité du Fonds et que ces atouts joueraient un rôle important à l'avenir pour ce qui est de trouver des donateurs et de promouvoir l'objectif de financement revalorisé du Fonds. Ils ont noté qu'il importait de positionner correctement le Fonds dans le paysage humanitaire global. Seuls les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et l'Organisation internationale pour les migrations

pouvaient accéder directement au Fonds, mais celui-ci ne devait pas être perçu comme bénéficiant uniquement à ces entités, puisqu'il permettait à l'Organisation d'agir dans l'intérêt de l'ensemble de la communauté humanitaire.

19. Le Groupe consultatif a reçu des éléments d'information concernant la mise en œuvre de la politique de communication du Fonds en cas d'utilisation frauduleuse des ressources ainsi qu'un cas de présomption d'utilisation impropre des fonds par un partenaire d'exécution. Les membres ont pris acte de ce qui était fait en matière d'utilisation frauduleuse des fonds et se sont notamment félicités de la note d'orientation sur la communication au sujet de l'utilisation frauduleuse des ressources du Fonds et des consignes à suivre en cas de présomption de fraude. Le Groupe a recommandé que ces consignes donnent davantage de précisions sur les échéances à respecter pour signaler la fraude ou la présomption d'usage impropre des fonds aux donateurs dans des délais appropriés et qu'elles établissent clairement le rôle discrétionnaire du Coordonnateur des secours d'urgence pour ce qui est de déterminer le moment où il convient d'informer les donateurs de tels soupçons compte tenu du risque pour l'image du Fonds. Le Groupe a également réaffirmé que la question devait figurer au nombre des points inscrits en permanence à l'ordre du jour de ses réunions et encouragé le secrétariat du Fonds à s'intéresser aux organismes partenaires des Nations Unies sous l'angle de la gestion des risques. Le Coordonnateur des secours d'urgence a conclu le débat en se disant conscient de la gravité du problème et en déclarant qu'il importait que le Fonds tienne les donateurs informés de façon régulière et en temps opportun.

20. Après avoir entendu un exposé sur les conclusions préliminaires et définitives des deux études indépendantes concernant l'utilité du Fonds au regard de l'action régionale destinée à parer aux crises en République arabe syrienne et au Soudan du Sud et aux aspects de la situation humanitaire en Iraq n'ayant pas de lien avec la crise syrienne, le Groupe consultatif s'est félicité de ces travaux qui, a-t-il rappelé, donnaient des explications sur le fonctionnement du Fonds qui arrivaient à point nommé en mettant l'accent sur les difficultés, les perspectives et les enseignements tirés de l'expérience.

21. Le Groupe consultatif a salué la décision récente du Contrôleur de l'ONU de réduire les dépenses d'appui aux programmes prélevées par le Secrétariat de 3 à 2 % à compter du 1^{er} juin 2016, ce qui aura pour effet d'accroître l'efficacité du Fonds, d'affecter un montant supérieur à l'action humanitaire et de renforcer l'attractivité du Fonds en convainquant les bailleurs de s'orienter vers des activités qui sauvent des vies dans le monde entier. Il a été noté que la diminution des dépenses d'appui aux programmes ne devrait avoir aucune incidence sur la prise en charge des coûts de fonctionnement du secrétariat du Fonds.

22. Les membres du Groupe consultatif ont également salué l'opération visant à rendre plus transparente l'allocation des fonds et insisté sur la nécessité d'informer le public de l'utilisation des fonds en temps réel. Ils ont apprécié l'effort de clarification des méthodes et des procédures d'allocation de ressources par le guichet financement insuffisant du Fonds, mentionnant en particulier la transparence du modèle d'allocation, son utilité pour les parties prenantes extérieures et le fait de recourir à d'autres donateurs en complément.

23. Le Groupe consultatif a exprimé sa satisfaction d'avoir pu rencontrer des représentants des organismes bénéficiaires et des partenaires d'exécution du Fonds et s'entretenir avec eux. Il a également réaffirmé l'intérêt qu'il voyait à inscrire

systématiquement de tels échanges à l'ordre du jour de ses réunions. Il a trouvé bon que les organismes bénéficiaires soient favorables à ce que l'objectif de financement du Fonds, qu'il considère comme le vecteur essentiel de leur action, soit revu à la hausse. Il a pris acte du travail accompli sur la question de la réactivité du Fonds, du reversement des subventions et des partenariats. Néanmoins, il a réaffirmé que le décaissement rapide, par les organismes, des fonds destinés à leurs partenaires d'exécution demeurait essentiel en raison du caractère vital de la mission du Fonds et était indispensable si on voulait que le Fonds garde sa réputation de dispositif efficace de financement de l'aide humanitaire. À cet égard, il a incité le Fonds à procéder à de nouvelles améliorations telles que l'adoption d'indicateurs propres aux différents organismes ou d'objectifs internes. Les représentants de plusieurs organismes ont répété qu'il fallait examiner la question de la ponctualité des versements en fonction du contexte, certains décaissements étant délibérément échelonnés pour correspondre aux différentes phases des projets prévues dans les plans de mise en œuvre.

Questions administratives

24. Nozipho Mxakato-Diseko (Afrique du Sud) a été désignée à la vice-présidence du Groupe consultatif.

25. Le Groupe consultatif a remercié de leur contribution à ses travaux ceux de ses membres dont le mandat prendra fin en 2016 – Eltje Aderhold (Allemagne), Ahmed Al-Meraikhi (Qatar), Jozef Andriessen (Pays-Bas), Nestor Koko (Côte d'Ivoire), Jette Michelsen (Danemark) et Julius Oketta (Ouganda).

26. La prochaine réunion du Groupe consultatif se tiendra à la fin de l'année 2016.